



Dissay *les échos*

Le Journal de la commune de DISSAY

2^e semestre 2026

www.dissay.fr



Budget 2026 : garder le cap
malgré un contexte financier inédit

P. 4 et 5



Un nouvel aménagement routier
rue des Lordières

P. 10



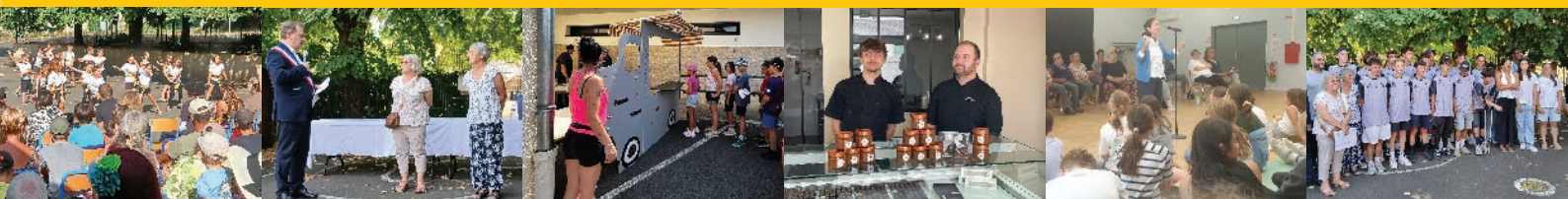
La biodiversité disséenne
à l'honneur

P. 14

**Du 22 au 27
septembre,**
ambiance polar !

P. 18

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Citoyenneté	3
Finances	4
Éducation / Jeunesse	6
Solidarités	9
Urbanisme	10
Développement économique	12
Environnement	14
Vie associative	16
Animations	18
Grand Poitiers	19
<i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i>	20

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémont, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Arnaud Augereau (Grand Poitiers), Pierre Brémont, David Gautier, Dominique Lusseau, Chantale Vachon, Karabouille, Oxalys et Pixabay.com • Maquette : Kiwi - Graph and Web • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.
Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Au cœur de la vie disséenne, ce nouveau numéro de Dissay, les Échos témoigne une fois encore de la vitalité de notre commune et de l'engagement de celles et ceux qui la font vivre.

Parmi les sujets essentiels, **le budget communal** occupe une place particulière. Car derrière les chiffres se trouvent des choix, des priorités et des projets : l'entretien de nos bâtiments et de nos espaces publics, les équipements communaux, les services à la population, l'accompagnement de la vie associative, mais aussi les investissements nécessaires pour préparer l'avenir.

Dans un contexte financier inédit qui impose vigilance et responsabilité, il est important de comprendre comment sont utilisées les ressources communales et quelles orientations guident l'action de l'équipe municipale. Notre objectif : trouver le juste équilibre entre les dépenses indispensables au fonctionnement de la commune et les investissements qui permettront à Dissay de continuer à évoluer.

Autre sujet majeur : **la biodiversité**. Notre environnement naturel constitue une richesse que nous devons préserver, les événements de cet été nous en ont apporté une preuve supplémentaire. Est-il encore besoin de rappeler que la protection de notre patrimoine naturel est l'affaire de toutes et tous et qu'elle participe pleinement à la qualité de vie à Dissay !

Dans ce numéro, nous revenons également sur la mise en lumière, à l'occasion du 14 juillet dernier, de **nos jeunes champions locaux**. Leurs performances, leur travail et leur persévérance méritent d'être salués. Ils font la fierté de notre commune et montrent que le talent et la détermination peuvent s'exprimer à tout âge.

Enfin, les prochaines semaines s'annoncent particulièrement animées, avec un programme dense de **manifestations et animations associatives, culturelles et sportives**. Ces moments de rencontres et de convivialité sont précieux : ils permettent de nous retrouver, de partager et de faire vivre l'esprit de notre commune.

Budget, environnement, jeunesse, culture et vie associative mais aussi urbanisme et économie : autant de thèmes qui dessinent le visage d'un **Dissay dynamique, engagé et tourné vers l'avenir**.

Bonne lecture à toutes et à tous, et surtout, profitons ensemble des nombreux rendez-vous qui nous attendent !

A votre écoute et à vos côtés
Michel François, Maire de Dissay

Achetez vos billets TER à la gare !

La Région Nouvelle Aquitaine, gestionnaire du réseau des TER, développe de nouveaux services dans les gares. Après les totems d'information indiquant les horaires de passage des trains implantés il y a quelques années, c'est maintenant un automate de vente qui est à votre disposition. Cela vous évite un achat de dernière minute en ligne ou de se présenter au contrôleur sans billet. Cette borne permet d'acheter des tickets ou la carte Modalis. Attention, elle est située sur le quai en direction de Châtelleraut (accès par l'impasse de la Gare).

Pour vos déplacements en transports en commun, le site modalis.fr ou l'application modalis à installer sur votre téléphone comprend un calculateur d'itinéraire multimodal intégrant toutes les possibilités : trains, cars régionaux, bus Vitalis, vélos en libre-service.



Inscription sur la liste électorale, *un geste citoyen*

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour voter. Si vous venez d'emménager à Dissay vous pouvez vous adresser à la mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et du formulaire Cerfa n°12669 complété. Cette démarche peut également être faite en ligne.



Si vous venez d'avoir 18 ans, cette inscription est automatique, à condition de bien avoir effectué le recensement obligatoire avant les 16 ans.

Dans tous les cas, vous pouvez vérifier en ligne si vous êtes inscrit et connaître votre bureau de vote en vous identifiant avec FranceConnect.

Attention : pour voter, l'inscription sur la liste doit être effective (sauf cas particuliers), au plus tard, le 6^e vendredi précédant le premier tour du scrutin.

Plus d'infos en mairie ou en ligne :

<http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Prochaines élections

- Élection présidentielle : 18 avril et 2 mai 2027
- Élections départementales et régionales : 2028
- Élections européennes : 2029

Voisinage : *respect et dialogue*

Le bien vivre ensemble à Dissay est parfois mis à mal par des comportements ne prenant pas en compte le voisinage. La mairie reçoit encore des remarques concernant des bruits de voisinage, des odeurs



incommodantes (feux de végétaux pourtant interdits) ou des troubles d'occupation des espaces en commun (stationnement gênant, bacs à déchets sur le trottoir).

Ces situations peuvent rapidement détériorer les relations entre voisins, alors qu'elles peuvent souvent être évitées par un peu de dialogue et le respect de quelques règles.

Certains principes s'appliquent à tous : adapter ses activités aux horaires autorisés, surveiller ses animaux domestiques (bruit, divagation), prévenir ses voisins lors de repas festifs occasionnels, respecter les voies publiques pour ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons...

Le premier réflexe consiste à parler calmement avec son voisin auteur des troubles, en expliquant la gêne ressentie (intensité, horaire ou fréquence des bruits...). Dans le dialogue, proposez des solutions pour que les activités du voisin vous impactent moins. Évitez l'escalade verbale.

Si cette démarche ne porte pas ses fruits, la mairie peut faire intervenir le référent de quartier pour une médiation : rappeler les règles, envisager une solution ou faire intervenir d'autres interlocuteurs, dont le conciliateur de justice.

Françoise Debin et Sophie Seguin, *nouvelles adjointes honoraires*



Michel François, maire de Dissay, a demandé au préfet de la Vienne d'accorder l'honorariat à deux anciennes élues qui remplissaient les conditions pour y prétendre, c'est-à-dire avoir exercé les fonctions de maire ou adjoint pendant au moins 12 ans.

Le 14 juillet, à l'issue de la cérémonie officielle de notre fête nationale, Françoise Debin et Sophie Seguin ont eu la surprise de se voir remettre l'arrêté préfectoral les nommant adjointes honoraires. Devant près de 200 personnes réunies pour l'occasion, ce geste récompense et honore l'engagement sans faille de ces deux élues au service de la population de Dissay.

Françoise Debin a été élue durant 4 mandats dont 2 en tant qu'adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie. Sophie Seguin a été élue durant 3 mandats dont 2 comme adjointe à l'éducation, la jeunesse et aux solidarités. 25 ans pour l'une et 18 ans pour l'autre au service de la population de notre commune. Deux premières femmes adjointes honoraires, qui rejoignent Daniel Champaloux et Louis Rembliez, respectivement adjoint et maire honoraires.

Budget 2026 : garder le cap malgré un contexte financier inédit

Préserver la qualité des services publics, poursuivre les investissements utiles et ne pas augmenter les taux d'imposition : tels sont les engagements tenus par la municipalité dans le budget 2026.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 17 avril dernier, le budget primitif 2026 s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités territoriales. La loi de finances 2026 a en effet fortement réduit les marges de manœuvre des communes, qui doivent faire face simultanément à une baisse de certaines recettes et à une augmentation de leurs dépenses.

Pour autant, ce budget 2026 traduit la volonté de la municipalité de poursuivre les engagements pris auprès des Disséennes et des Disséens : continuer à répondre à leurs besoins tout en préservant l'équilibre financier de la commune et sa capacité à préparer l'avenir.

Des contraintes financières de plus en plus fortes

L'élaboration du budget 2026 intervient dans un environnement financier particulièrement tendu. Parmi les principales évolutions, on peut noter :

- les cotisations patronales versées à la CNRACL augmentent une nouvelle fois, passant de **31,65 % en 2024 à 37,65 % en 2026**, soit une hausse représentant **près de 30 000 €** pour la commune ;
- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État diminue encore de **33 414 €, soit près de 23 % de baisse** en une seule année ;
- la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle est désormais supprimée ;
- les dépenses d'énergie, les assurances et de nombreux contrats de prestations continuent également d'augmenter sous l'effet de l'inflation.

Autant d'éléments qui réduisent les marges de manœuvre financières des communes en général, de la nôtre en particulier !

Une fiscalité communale inchangée depuis 5 ans

Malgré ces contraintes, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale, inchangés depuis 2021.

Les taux communaux restent donc fixés à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **37,78 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **53,98 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **13,43 %**

Si vous constatez malgré tout une hausse sur votre avis d'imposition, celle-ci ne provient pas d'une décision communale,



mais peut résulter d'une augmentation des autres taux (inter-communal, départemental...) et/ou de la revalorisation nationale des bases fiscales décidée par l'Assemblée nationale.

Une gestion rigoureuse sans diminuer le service rendu

Face à l'équation difficile de devoir absorber des hausses imposées et des baisses de ressources subies, la commune poursuit un important travail de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, qui atteignent **3,51 M€**, dont :

- **1,65 M€** consacrés aux charges de personnel, soit près de 47 % du budget de fonctionnement ;
- **1,19 M€** pour les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux (énergie, bâtiments, entretien, fournitures, restauration scolaire, contrats de maintenance...);
- **393 500 €** pour les subventions, participations obligatoires, aides aux associations, CCAS, Caisse des écoles et autres contributions.

Ces montants constituent des enveloppes maximales. Comme les années précédentes, la commune poursuivra un suivi attentif de chaque dépense afin de rechercher les économies possibles sans remettre en cause ses missions essentielles.

Les chiffres clés...

- **3 508 854 €** : budget de fonctionnement
- **1 614 342 €** : budget d'investissement
- **0 % d'augmentation des taux d'imposition communaux**
- **665 000 € d'autofinancement**, en progression de 171 000 € par rapport au budget précédent
- **222 000 €** consacrés au remboursement du capital de la dette
- **120 000 €** investis chaque année dans les travaux de voirie et d'éclairage public avec Grand Poitiers.

Continuer à investir *pour préparer l'avenir*

Même dans un contexte budgétaire contraint, Dissay poursuit ses investissements pour améliorer durablement le cadre de vie.

Le budget d'investissement 2026 permettra notamment de poursuivre les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, de renouveler certains équipements municipaux, d'améliorer plusieurs espaces publics...

- Travaux École Paul-Émile Victor (chauffage, visiophone...) : 15 000 €
- Travaux Restaurant Tony Lainé (huisseries, acoustique...) : 20 000 €
- Travaux Salle polyvalente (adoucisseur, projecteurs, rideaux...) : 18 000 €
- Équipement restaurant scolaire : 13 000 €
- Création d'un terrain de basket 3x3 : 30 000 €
- Réfection de l'arrosage du complexe sportif : 48 000 €
- Matériel Centre technique : 9 000 €
- Travaux reprise Concessions Cimetière : 25 000 €
- Gros Entretien Routier (Bertonnières, Nouzières) : 90 000 €
- Aménagements routiers (Lordières, Pierre d'Amboise) : 11 000 €



Une situation financière *saine*

Les efforts de gestion engagés depuis plusieurs années permettent aujourd'hui à la commune de conserver une situation financière saine.

Son autofinancement progresse en 2026, permettant de financer une part importante des investissements sans recourir, pour l'heure, à de nouveaux emprunts.

La capacité de désendettement reste limitée à 3,8 années, un niveau considéré comme très correct pour une collectivité locale... et qui permet à notre commune de préparer sereinement les projets futurs.

Un budget tourné vers *l'intérêt général*

Dans un contexte où les collectivités disposent de moins en moins de ressources tout en devant assumer toujours plus de charges, le budget 2026 de Dissay réaffirme une volonté : faire face aux contraintes nationales sans renoncer aux ambitions locales. Gérer avec rigueur, préserver les services publics, investir utilement, préparer l'avenir : tels sont les choix qui guident ce budget 2026 au service de l'intérêt général.



Fin de mandat pour le CCE

La fin de l'année scolaire a signé le terme des fonctions du Conseil Communal des Enfants (CCE). Sur les deux années qui viennent de s'écouler, ses jeunes membres ont eu l'occasion de concevoir et discuter de leur projet, de le présenter au conseil municipal et finalement de le mettre en place. Le choix s'est rapidement orienté vers une action visant à améliorer leur environnement proche : dans les cours de l'école Paul-Émile Victor. L'équipe a choisi de rénover et colorer les jeux au sol déjà existants dans la cour. Un contact avec le service technique les a guidés vers la bonne solution de peinture. Il ne restait plus qu'à choisir les couleurs !

Le fruit de ce travail profitera aux générations d'élèves à venir. Parallèlement, des séances de travail ont été axées sur l'approche de la citoyenneté : missions de la mairie et de ses élus, mise en place d'un projet décidé en commun...

Bravo et merci aux membres du CCE 2024-2026

- | | |
|------------------|------------------|
| • Lya Azzopardi | • Martin Fiot |
| • Paul Berger | • Mila Mouate |
| • Léa Boudaud | • Louise Pascaud |
| • Leny Broux | • Chloé Prévost |
| • Thomas Chaussé | • Camille Tijou |
| • Théo Denis | • Wendy Vouhé |

La rentrée scolaire 2026 va être marquée par la mise en place d'un nouveau CCE : appel à candidates et candidats, campagne de chacun pour mettre en avant son projet, puis élection.

Une visite inoubliable à Paris

Le mercredi 3 juin, les membres du Conseil Communal des enfants ont bénéficié d'une journée découverte à Paris. Juste sortis du TGV, les enfants ont déambulé dans Paris (le jardin du Luxembourg, la cour du Louvre et sa pyramide, le jardin des Tuileries, l'Obélisque de la Concorde ...). Ils ont ensuite été reçus à l'Assemblée nationale, but principal de la journée, pour une visite guidée. Ils ont été impressionnés par la visite de l'Hémicycle et de la bibliothèque. L'après-midi une promenade en bateau mouche leur a permis d'admirer de célèbres monuments de la capitale (Notre Dame, la tour Eiffel, le musée d'Orsay...). Une journée qui restera inoubliable (dixit les enfants).



Des fêtes d'école réussies, malgré la météo

Prévues le vendredi 26 juin avant la kermesse de l'APE et une soirée musicale, les fêtes des deux écoles ont été bousculées par les conditions climatiques. La canicule n'a pas permis de respecter le programme initial. Elles ont tout de même eu lieu avec quelques adaptations.

Le spectacle de fin d'année de l'école maternelle Tony Lainé a été déplacé dans la salle polyvalente, climatisée. Un pingouin, lassé de son univers en noir et blanc, part autour du monde à la recherche des couleurs. Il croisera des chasseurs zoulous, des danseurs de Bollywood, des vahinés et des mini rugbymen pratiquant le haka !



Quelques jours plus tard, sous un ciel plus clément, ce sont les élèves de l'école Paul-Émile Victor qui sont entrés en scène. Ils ont formé une chorale qui a repris des chansons de Thomas Fersen. D'autres ont présenté le fruit de leur travail à la suite d'ateliers d'initiation à la danse africaine.



L'adaptation des équipes enseignantes et des élus a permis de préserver ces moments symboliques pour les enfants et les parents. Ils ont donné le signal du début des grandes vacances !

Canicules, une adaptation nécessaire, notamment dans les écoles

L'été 2026 aura été marqué par les phénomènes météorologiques de canicule. Les journées (y compris la nuit) présentant des températures très élevées sont de plus en plus fréquentes et se produisent surtout de plus en plus tôt. Les écoles n'étaient habituellement pas touchées par ces phénomènes qui se produisaient uniquement durant les vacances d'été. Nous avons connu cette année des alertes vigilance rouge pour canicule dès la fin du mois de mai et plusieurs épisodes durant juin.

Les équipes enseignantes et la municipalité ont mis en place des mesures d'adaptation suivant les périodes en tenant compte des recommandations du rectorat et des arrêtés préfectoraux. Suppression des activités

sportives, regroupement dans les locaux les plus frais ou climatisés (accueil périscolaire de l'école Paul-Émile Victor). Il a surtout été demandé aux parents, fin juin, de garder leurs enfants à la maison les après-midis, dans la mesure du possible. Cet appel a bien été entendu car certains jours, à l'école élémentaire, il ne restait qu'une quinzaine d'élèves. Pour réagir de manière urgente, dès début juin, la mairie a débloqué une somme de 5 000 € pour acheter des climatiseurs mobiles à déployer dans les classes. Malheureusement, comme pour les particuliers, la réponse a été la même : fabricants en rupture de stock ! D'autres solutions sont d'ores et déjà à l'étude pour une mise en service en 2027.

Une étape avant le collège !



Comme chaque année, les élèves de CM2 ont été rassemblés pour un temps convivial marquant leur départ de leur école disséenne. Avant leur arrivée au collège, Thierry Ndoumou, le directeur et Michel François, maire de Dissay ont tenu à leur souhaiter une poursuite agréable et studieuse de leur scolarité. Pour l'occasion, un livre de la série Murder Party a été remis à chacun : *Nuit mortelle au collège*. Une nuit pour résoudre une énigme... Les enfants seront prêts pour Noir Dissay, le festival du polar à la fin du mois de septembre !

L'âge du collège coïncide également avec la possibilité de fréquenter l'Accueil Jeunes, à la Mourauderie. De jeunes habitués accompagnaient Jean-Raymond Lawrence, animateur municipal, pour présenter le lieu, son fonctionnement, les activités proposées. Pour inciter ces futurs ados à se retrouver, une adhésion gratuite pour un an à la structure leur a été offerte.

Un beau projet intergénérationnel et artistique

52 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Paul-Émile Victor ont participé à un PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturel) : « Souviens-toi du futur ». Ils ont imaginé, lors de 6 ateliers d'écriture, leurs vies, lorsqu'ils auront 70 ans. Ce travail, encadré par le comédien poitevin François Sabourin (Les ateliers du panorama), a donné lieu à une représentation publique, le 11 juin, où 25 retraités de Dissay et de Poitiers, Francis, Annette, Christine... ont



interprété les textes en simulant le retour de Daston, Inaya ou Wendy... dans leur classe en 2086. Les différentes parties ont été ponctuées par les créations de Patrick Treguer au violoncelle.

Ces moments ont permis aux enfants de se confronter aux différentes étapes d'une création artistique : écriture, mise en scène, répétition, interprétation... Au-delà de cette découverte, les différents temps en commun ont créé de magnifiques moments de symbiose entre les enfants et leurs aînés. Un vrai projet intergénérationnel qui aura laissé des traces dans la mémoire des jeunes et des moins jeunes.

Un grand merci aux enseignantes et enseignants : Anne-Sophie Oulès-Brillard, Béatrice Ripolles et Thierry Ndoumou.

8 ados au bord des courts !



La démarche avait été initiée pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Plus de cent ados, issus des accueils jeunes de différentes communes de Grand Poitiers, avaient assisté à des épreuves d'athlétisme au Stade de France. Depuis, des animations et rencontres sportives, billets pour des matchs du PB86 ou de l'Alterna Volley-ball sont proposés. L'Accueil Jeunes de Dissay s'inscrit systématiquement dans ces appels pour en faire profiter ses adhérents.

En 2026 une journée à Paris a été organisée pour assister à des rencontres, à Roland-Garros, dans le cadre des Internationaux de France de tennis. Sur les tribunes du court Suzanne Lenglen, parmi la centaine de jeunes, 8 Disséennes et Disséens ont profité du spectacle des sportifs de très haut niveau. Cette journée avait été précédée de rencontres entre différents accueils intégrant des initiations au tennis.

Un food-truck à l'école Paul-Émile Victor



Surprise pour les élèves disséens sur un des derniers jours d'école. Le repas était servi en extérieur et dans un food-truck. C'est pourtant bien toujours les agents du restaurant scolaire qui assuraient le service... mais à partir d'une silhouette de camion fabriquée par l'équipe du périscolaire. Une initiative fort appréciée par les élèves !

Karabouille, 25 ans d'expérience dans l'accueil des jeunes enfants



Le multiaccueil à gestion parentale Karabouille, rue des Bouleaux, accueille les enfants âgés de 10 semaines et ce jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Agréée par la PMI, la structure possède 35 places en accueil régulier et/ou occasionnel.

Composée de professionnelles diplômées, l'équipe fait vivre au quotidien ses objectifs pédagogiques tournés vers la prise en charge individuelle de l'enfant au sein du groupe, le Vivre dehors & la nature (beaucoup d'activités à l'extérieur), la communication gestuelle associée à la parole (bébé signé), l'expression des émotions, l'intergénérationnel... Chaque année, un projet phare, soutenu financièrement par la mairie de Dissay, est mis en place avec des intervenant extérieurs. A venir, une sensibilisation aux arts plastiques.

L'accueil des enfants est organisé entre 7h30 et 18h30. Il reste des places disponibles en accueil occasionnel (quelques jours par semaine en fonction des disponibilités).

Renseignements au 05 49 62 58 79 ou multiaccueil@karabouille.com



La nouvelle boutique Oxalys attend votre visite !

Issue de l'expérimentation TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée) des communes de Dissay et Jaunay-Marigny, l'EBE (Entreprise à But d'Emploi) Oxalys, créé en mai 2025, a ouvert sa nouvelle boutique de 300 m², le 2 juin dernier. Installée de manière provisoire dans le centre-bourg de Dissay, elle est désormais localisée au n° 1185 de la RD910, (ancienne Maison de pays) après la réhabilitation du bâtiment. Cette nouvelle adresse offre une grande visibilité pour la boutique qui complète l'atelier d'Oxalys situé rue de la Viaube à Jaunay-Marigny.

Vous y trouverez des objets recyclés, des jouets, des vêtements

de qualité, des livres... et des créations. Une idée pour faire plaisir ou vous faire plaisir.

Vous pourrez également vous renseigner sur les différents services proposés : réparation d'appareils électro-ménager (hors frigo et TV), aérogonnage de meubles, retouche en couture, entretien des composteurs collectifs, services de proximité, blanchisserie (lavage, séchage, pliage).

Vous y serez accueillis par le sourire des salariés qui ont notamment retrouvé confiance, utilité et visibilité au sein de notre société.

Ouvert du mardi au samedi 10h-18h30.

Le « registre canicule » : n'hésitez pas à vous inscrire !



Né après l'été caniculaire et meurtrier de 2003, le registre canicule, officiellement nommé «registre nominatif communal des personnes vulnérables», reste pourtant encore trop souvent méconnu. Il s'adresse aux personnes vivant

à domicile, souvent isolées, dont l'état de santé peut se dégrader très vite. **Ne sont inscrites sur ce registre que les personnes qui en font la demande et cette liste reste confidentielle.**

Le dispositif s'active dès que la préfecture déclenche le niveau 3 ou 4 « Alerte canicule ». Il peut également être déclenché en cas de grand froid ou de crise sanitaire. Des agents ou élus de la commune contactent alors régulièrement par téléphone l'ensemble des personnes inscrites pour prendre des nouvelles, s'assurer de leur bonne santé, prodiguer des conseils adaptés et les visiter si nécessaire.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter la mairie au 05 49 52 34 56. Si vous connaissez dans la commune une personne fragile et isolée, n'hésitez pas à lui rendre une visite régulièrement et à l'inciter à s'inscrire dans ce dispositif, véritable service public gratuit visant à assurer la sécurité de la population.



Un nouvel aménagement routier, rue des Lordières

Le chemin des Marais, transformé en début d'année en voie verte, est désormais dédié à la circulation des piétons et des vélos. Quelques riverains ne pouvant désormais sortir que du côté de la rue des Lordières ont fait remarquer des difficultés ponctuelles au carrefour. En effet, les véhicules en attente pour passer le goulet d'étranglement de la rue et qui s'étaient un peu trop avancés formaient un barrage bloquant l'accès au chemin. Il fallait donc fluidifier la circulation en direction de Saint-Georges-les-Baillargeaux pour éviter ces désagréments.

Une étude réalisée par le service Voirie de Grand Poitiers, en relation avec ceux du département de la Vienne, a été amenée par les élus de Dissay. Présentée en réunion publique à de nombreux riverains du quartier, la solution préconisée a été validée et les travaux ont donc été engagés.

Les potelets qui délimitaient le chemin piétonnier ont été remplacés par un traçage en résine. Les véhicules peuvent donc mordre désormais sur cette bande s'il n'y a aucun piéton ou cycliste sur site. Le flux de véhicules n'est donc plus bloqué au carrefour. Pour une meilleure visibilité, la première place de stationnement a été supprimée. La sortie du chemin des Marais est désormais prioritaire par rapport à la rue des Lordières où les conducteurs doivent respecter un « cédez le passage ».

Enfin, pour apaiser la circulation dans ce secteur, depuis la place de la Grand'Cour, une zone de rencontre a été créée. La limitation de vitesse est maintenant passée à 20 km/h et les piétons et cyclistes y sont prioritaires.

Des observations régulières sur place montrent que la situation est devenue nettement plus sereine.

Une traversée de rue sécurisée *en centre-bourg*



Des riverains de la place Pierre d'Amboise et du centre-bourg ont fait remonter leur souhait d'implanter un passage piétons, notamment pour sécuriser davantage la traversée des enfants lorsqu'ils se rendent à l'école. C'est chose faite et pour renforcer la sécurité sur ce secteur, la zone 20 qui débutait sur la rue de l'Église a été prolongée pour intégrer le carrefour avec la rue des Lordières. Le passage piéton est donc situé en zone 30 mais juste à la limite de la zone 20.

De nouvelles conditions pour ralentir la circulation dans cette zone, comportant de plus un virage.

Dissay et Jaunay-Marigny bientôt reliées en piste cyclable

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale de Dissay travaille avec la mission Vélo de Grand Poitiers sur la finalisation d'un projet : relier la traversée de la RD910 et la piste cyclable qui mène à Jaunay-Marigny, en partant de la route de Parigny.

La future piste cyclable sera matérialisée sur la chaussée de l'allée de Montigny et de la route de Nouzière. Après la traversée de la route de Parigny, la circulation se fera en site préservé qui longera la route jusqu'au chemin menant au parc L'île aux géants. À cet endroit, l'espace sera entièrement repris et élargi pour que l'accès au parc soit ralenti et que les cyclistes puissent traverser sans difficulté.

Un des points importants du projet concernait la sortie de la route de Nouzière vers la route de Parigny. Pour la sécurité de tous et en accord avec les riverains, cette sortie sera désormais interdite. Seuls les engins agricoles et les camions de grand gabarit (notamment pour la collecte des ordures ménagères) auront l'autorisation de l'emprunter.

Les achats de parcelles se terminent et les riverains ont été informés du projet lors de réunions publiques sur place.



Les travaux seront entrepris avant la fin de l'année. Une réalisation qui allie l'utile pour de nombreux usagers (colégiens, salariés des zones économiques...) à l'agréable pour tous les cyclistes chevronnés ou amateurs !

Gros Entretien Routier 2026 : Nouzière et Bertonnieres

Chaque année, les élus de Dissay déterminent les voiries qui peuvent être reprises dans le cadre du GER (Gros Entretien Routier), sur la base du diagnostic des routes établi par Grand Poitiers. Une sélection est ensuite transmise à la Direction Voirie de la Communauté urbaine qui consulte les entreprises titulaires du marché pour établir les devis. Cela influe évidemment sur le choix final du conseil municipal.



Pour cette année, le choix s'est porté sur la rue des Bertonnieres (aux Tiers) et la deuxième partie de la route de Nouzière qui n'avait pas encore été rénovée. Les travaux ont été réalisés en juin pour un montant global de 96 000 €.

Une nouvelle adresse gourmande !



Depuis le 23 mai dernier, la place de la Grand'Cour abrite un nouveau commerce de pâtisserie, chocolaterie et salon de thé. Les frères Brégeat-Jahan, Maxime (24 ans) et Arthur (20 ans), l'ont ouvert après plusieurs semaines de rénovation du bâtiment. Ils ont, avec un grand soulagement, délaissé le plâtre et la peinture pour préparer cette

ouverture en commandant la matière première chocolatée auprès des plus grandes maisons françaises.

Les chocolats provenant de tous les coins du monde sont désormais travaillés sous les yeux des clients pour proposer 8 tablettes grand crus, 8 tablettes gourmandes et 2 tablettes de saison. Côté pâtisserie, régalez-vous avec les grand classiques (éclairs, Paris-Brest, choux, baba au rhum...) ou leur spécialité le Makao. Sans oublier les glaces et la viennoiserie mais également des productions salées qui plairont tout autant aux gourmands (hot-dog, focaccia...). Le tout à emporter ou à déguster sur place.

Maxime et Arthur Brégeat-Jahan se définissent comme des créateurs d'instantanés gourmands. « *Bon sang ne saurait mentir* », ils ont hérité leur passion du grand-père, créateur des célèbres tourteaux fromagés Jahan !

Pâtisserie Chocolaterie Brégeat-Jahan

26 place de la grand'cour.

05 49 13 95 24

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h

Le Fournil de Tom ouvre ses portes



Fermée il y a quelques mois après le départ de son ancien gérant, la boulangerie de la place Pierre d'Amboise est à nouveau ouverte pour le plus grand bonheur des Disséennes et Disséens. C'est un jeune boulanger, Tom Quintard, précédemment salarié à Poitiers, qui a décidé de s'installer à son compte. Sous l'enseigne Le Fournil de Tom, il a choisi de collaborer avec la minoterie Gauvrit.

Depuis le 1^{er} septembre, accompagné d'un pâtissier et de deux vendeurs, il propose ses spécialités dont sa baguette la Favorite et ses déclinaisons (maïs, nordique, aux éclats de blé ou encore grand épeautre) sans oublier le goûter des enfants qui auront le choix parmi les pépites de Dissay au chocolat, viennoiseries et autres gourmandises.

Vous y trouverez également une large gamme de snacking, pâtisseries et brioches.

Bienvenue à notre nouveau boulanger !

Ouverture du mardi au samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.

Espace santé, les professionnels dans les starting-blocks

La société Lexham, spécialisée dans la construction et la gestion de maisons médicales et espaces de santé suit de près la construction disséenne de la rue des Sorbiers. C'est le futur Espace Santé qui ouvrira ses portes à la fin de l'année 2026. Le bâtiment est sorti de terre dans les délais prévus initialement. Les entreprises travaillent désormais à l'aménagement intérieur (cloisons, électricité, eau, peinture...) pour recevoir les professionnels et le public dans les meilleures conditions.

Cinq professionnels ont déjà contractualisé avec la société Lexham et n'attendent que la fin du chantier pour s'installer : Cléo Bangoura, neuropsychologue ; Coralie Barreau, psychologue ; Guillaume Douet, ostéopathe ; Adeline Kocielsky, hypnothérapeute, et Clélia Montuori, ergothérapeute.

Durant le dernier trimestre, Lexham va s'attacher à commercialiser (en achat ou en location) les espaces restants pour d'autres soignants.

À suivre !

Un expert du numérique



Victor Gagneux a cofondé Fluid en septembre 2022 et vient de s'installer à Dissay. Cette agence propose des prestations diverses dans le domaine du numérique. Elle s'appuie sur un réseau de 13 indépendants qui interviennent chacun dans leur spécialité.

Pour les sites Internet vitrines ou de e-commerce, l'agence propose le développement, le référencement, l'aide à la prise en main, la rédaction de contenus... Une offre globale pour les PME, collectivités locales, grandes entreprises...

A noter que l'entreprise recrute !

victor@fluidcollectif.com

07 87 94 18 73

Du bois local pour vous chauffer

Christophe Bercy a créé la société Bois Nature 86. Il vous propose du bois de chauffage. Il en produit chaque année environ 500 stères. Il s'agit de bois de grande qualité (chêne, hêtre) entièrement local : bois du Deffend,



forêt de Moulière. Son activité d'exploitation forestière s'effectue en collaboration étroite avec l'Office National des Forêts.

Pour toute livraison avant l'hiver, contacter Christophe Bercy.

**237, rue de Marit
86130 Dissay
07 83 17 79 16
cmbercy@hotmail.com**

**Réseaux sociaux :
boisnature86**

Proform bientôt à la Bélardière

Des travaux de terrassement ont débuté sur le parc d'activités de la Bélardière. Un bâtiment industriel va bientôt y être implanté pour accueillir la société Proform. Actuellement basée à Cissé, et spécialisée dans la métallerie, chaudronnerie, serrurerie, découpe laser, cette entreprise dynamique d'une douzaine de salariés compte poursuivre son développement à Dissay.

Plus d'infos dans la prochaine édition...



Notre députée en visite à Dissay



Le 29 mai dernier, Lisa Belluco, députée de notre circonscription, tenait une permanence parlementaire à la mairie pour rencontrer les Disséennes

et Disséens qui le souhaitaient.

Michel François, maire et David Gautier, adjoint en charge du développement économique, en ont profité pour l'inviter à une visite de différents acteurs économiques de la commune.

Cette visite a débuté par la boutique Oxalys, récemment ouverte sur la RD910 (voir p.9). Cette entreprise à But d'Emploi a fortement intéressé la parlementaire au moment où une nouvelle loi sera prochainement discutée sur ce sujet. Ont également été visités, Biosynthis, notre pépité internationale de la chimie verte et deux commerces de bouche : la boucherie Hériot et la nouvelle chocolaterie-pâtisserie des frères Brégeat-Jahan.

La biodiversité disséenne à l'honneur

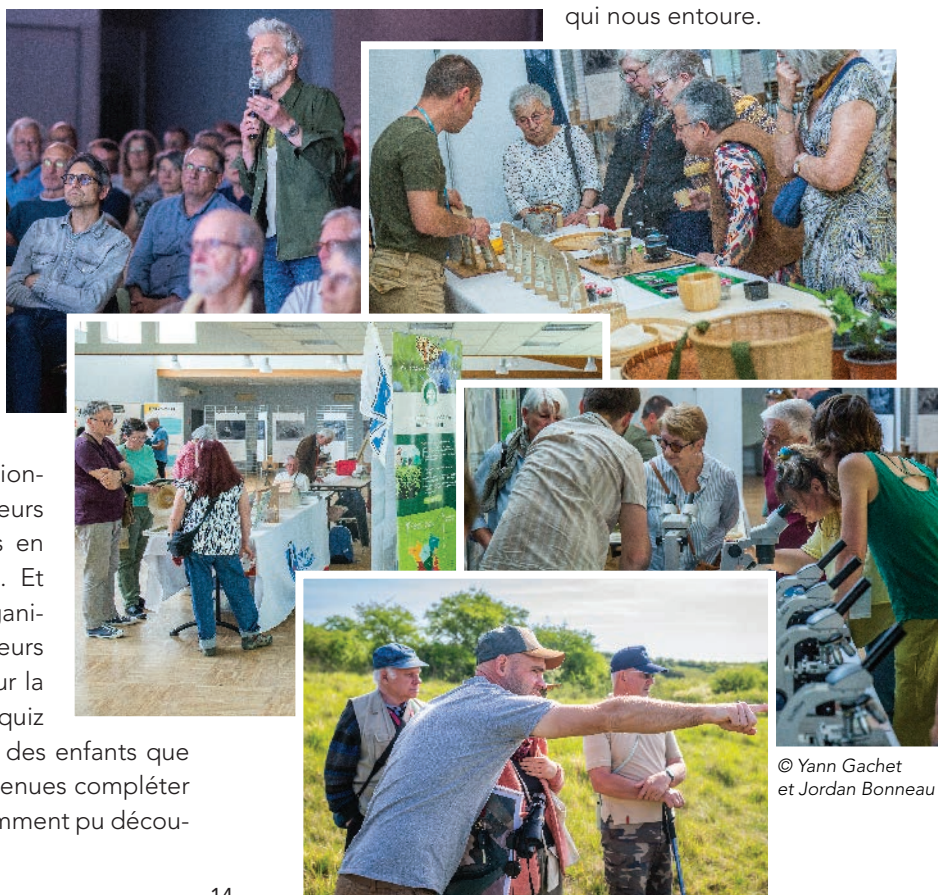
Les 24 et 25 avril derniers, Dissay a accueilli la 4^e édition de la Fête de la biodiversité de Grand Poitiers. Pendant deux jours, habitants et visiteurs ont pu partir à la découverte des richesses naturelles de notre commune grâce à de nombreuses animations. Au programme : des sorties natures guidées sur plusieurs sites emblématiques de Dissay. Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a fait découvrir le coteau des Pendants, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a proposé une observation des oiseaux du marais des Communaux, tandis que le conservateur de la Réserve naturelle du Pinail a guidé les visiteurs à la découverte de la Fontaine Salée.

De nombreux stands et expositions accueillaien les visiteurs à la salle polyvalente parmi lesquels le nouveau président de Grand Poitiers, Anthony Brottier.

Associations, collectivités et professionnels de l'environnement ont partagé leurs connaissances et présenté leurs actions en faveur de la préservation de la nature. Et pour la première fois, une commune organisatrice tenait son propre stand. Les visiteurs ont ainsi pu tester leurs connaissances sur la faune et la flore disséenne grâce à un quiz ludique et convivial, apprécié aussi bien des enfants que des adultes. Plusieurs conférences sont venues compléter ce programme. Les participants ont notamment pu décou-

vrir le circaète Jean-le-Blanc, un impressionnant rapace spécialisé dans la chasse aux serpents présent sur notre commune, ainsi que l'incroyable diversité du monde des insectes et leur rôle essentiel dans nos écosystèmes.

Cette manifestation a une nouvelle fois montré l'intérêt des habitants pour la nature et a permis de sensibiliser petits et grands à l'importance de préserver la biodiversité qui nous entoure.



© Yann Gachet
et Jordan Bonneau

Frelon asiatique : une conférence pour se mobiliser et agir ensemble

La Maison de l'Abeille et de la Nature de Châtellerault a animé, le 13 mars à Dissay, une conférence destinée à sensibiliser les habitants au piégeage des frelons à pattes jaunes, plus connus sous le nom de frelons asiatiques, prédateurs redoutables des insectes pollinisateurs.

Pour connaître les actions à mener, en fonction de la saison et où signaler un nid en ligne, rendez-vous sur www.man86.fr à la rubrique Lutte Frelons86.

La commune a l'intention de mener une opération au printemps prochain à laquelle les Disséens volontaires pourront s'associer en installant des pièges sélectifs sur leurs propriétés.



Une obligation de débroussailler pour se protéger des feux de forêt

Avec le dérèglement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante.

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichement.

C'est une obligation pour les propriétaires situés dans le périmètre de 200m d'une zone à risque.

En cas de sinistre, votre compagnie d'assurance peut refuser de vous indemniser si ces obligations ne sont pas respectées.

La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.



Ces travaux de débroussaillage sont à réaliser entre l'automne et l'hiver, afin de réduire tout départ de feu liés à l'utilisation d'outils thermiques.

Pour plus d'infos et repérer les zones concernées par cette obligation, rendez-vous à la mairie ou sur www.jede-broussaille.gouv.fr.

Pour Dissay, une partie des villages des Tiers et de Vilvert, ainsi que la totalité des habitations de la Cormaillière sont concernées.

Plantations, on ne lâche rien !



Le changement climatique est désormais une réalité que nous constatons tous. Les épisodes de canicule de mai à août en ont été une illustration concrète.

À son échelle, la commune de Dissay agit pour limiter ses effets en développant notamment la végétation, aussi bien dans la campagne que dans le cœur du village. Planter des arbres et des haies permet de créer davantage d'ombre, de rafraîchir les espaces publics, de favoriser la biodiversité et d'améliorer notre cadre de vie. Cet automne, plusieurs projets ambitieux verront le jour, avec notamment la plantation de nouvelles haies, en complément des milliers de mètres déjà plantés depuis 12 ans, et l'arborisation des abords du city stade.

Comme chaque année, les Disséennes et les Disséens seront invités à participer à ces plantations aux côtés des élus et des agents du service technique de la commune. Ces moments conviviaux permettent à chacun de contribuer concrètement à l'amélioration de notre environnement. Les dates vous seront communiquées dès que possible par les différents moyens d'information de la commune.



Bon centenaire au CSD Foot !

Le CSD Foot, plus ancienne association de Dissay, a célébré cette année ses 100 ans. Seulement une poignée de clubs de football de la Vienne peuvent en dire autant ! Un groupe de bénévoles s'est attelé pendant plus d'un an à mettre en place une fête du club mais aussi une fête du football et un événement marquant pour notre commune et ses habitants : une série d'animations à la hauteur de la longue histoire du club, programmées les 20, 21 et 27 juin.



© Dorian pasquet

C'est d'abord un tournoi de jeunes joueurs (10-11 ans) qui s'est déroulé au complexe sportif Jacques Karaguitcheff. Plus de 20 équipes venues de toute la France (Manche, Gironde, Charente-maritime, Vienne...) se sont affrontées dans une ambiance et une organisation impeccable. Un concert a été donné le soir même sur place par le groupe local Ad libitum expérience.

La journée du dimanche 21 juin s'annonçait festive : course de caisses à savon sur l'avenue du Clain et vide-greniers. Le placement en vigilance rouge canicule de la Vienne a obligé à annuler ces manifestations.

Le samedi 27, ce furent des retrouvailles matinales pour les plus anciens joueurs. Dirigeants, licenciés, actuels ou



© Dorian pasquet

anciens, partenaires du club se sont retrouvés en fin de journée à la salle polyvalente pour une soirée de gala joyeuse, festive et pleine d'émotion. Un moment officiel a permis de mettre à l'honneur celles et ceux qui ont, à différents titres, marqué l'existence de l'association. A cette occasion, le maire Michel François a remis aux dirigeants du club la médaille de la ville.

Pour garder une trace de ces 100 ans, 48 interviews en vidéo sont accessibles sur la chaîne youtube du CSD : www.youtube.com/@CSDissay et un livre a également été édité. De beaux témoignages de l'aventure sportive et également humaine du club.



© Dorian pasquet

Dissay, terre de champions !

Le premier semestre de l'année 2026 a été couronné de succès pour de nombreux sportifs disséens, que ce soit en sports individuels ou collectifs.



Louane Réveillon (Judo)

Louane Réveillon s'entraîne depuis l'âge de 4 ans à Dissay, au sein du JVC (Judo-club de la Vallée du Clain). Durant la dernière saison, elle remporte 6 tournois nationaux sans compter les tournois européens. En mars elle est sacrée championne de France cadette dans la catégorie des moins de 57 kg.

Elle intègre le Pôle France à la rentrée mais reviendra à Dissay les vendredis soir, fidèle à son club et à son coach, Willy Dubois.

Liam Lièvre (Taekwondo)

Arrivé à l'âge de 7 ans à Dissay, Liam s'y est impliqué en participant au Conseil Communal des Enfants sur la période 2018-2020. Depuis 8 ans, il pratique le taekwondo, sous la houlette d'Alain Pirodeau. Au cours des 6 derniers mois il a remporté trois opens nationaux, un titre de champion de

Nouvelle Aquitaine et devient Champion de France junior dans la catégorie des + de 78 kg.

Le Groupement de Jeunes U18 Dissay - Beaumont Saint-Cyr (football)

Ce groupe entraîné par Simon Ferjoux vient de vivre une année d'exception ! Elle a débuté par une participation à la finale régionale de la coupe Gambardella, face à Bergerac. L'équipe a aussi terminé la saison championne de la Vienne avec 100% de victoires. Elle a ensuite remporté le challenge départemental U17/18 (la coupe de la Vienne) après un parcours sérieux et solide.

L'équipe féminine U18 VVB (basket-ball)

Cette équipe formée en début de saison est composée de filles de 15 à 18 ans. Une année riche en émotions pour se connaître, apprendre, progresser. Une année émaillée de victoires, de défaites mais avec beaucoup de détermination et de collectif. Une récompense est venue conclure la saison : la victoire en Coupe de la Vienne U18 Filles.

Ces sportives et sportifs talentueux et méritants ont été mis à l'honneur par le maire et l'équipe municipale de Dissay, à l'occasion de la cérémonie de la Fête nationale, le 14 juillet.

90 ans de musique et de partage avec la Banda



La Banda l'Espérance fête ses 90 ans d'existence. L'aventure a en effet commencé en 1936 sous la forme d'une Batterie-Fanfare avec tambours, clairons et trompettes de cavalerie.

En 1980, elle devient « La Batterie Fanfare Harmonie » et en 2006, sous la baguette de Virginie Marsaudon, un nouveau souffle arrive avec la création de la Banda. Le groupe se spécialise dans les musiques festives du Sud-Ouest.

C'est maintenant sous la baguette de Patrick Le Mortellec que la banda continue son chemin. L'année 2025 est marquée par une nouvelle collaboration avec l'Union musicale de Dangé-Saint-Romain pour étoffer le répertoire et poursuivre les prestations.

La Banda vous invite pour son anniversaire à un marché nocturne avec buvette et restauration, devant la salle polyvalente, le samedi 10 octobre. La soirée sera évidemment rythmée par des bandas invitées pour l'occasion.

Une nouvelle page à écrire pour le Basket à Dissay

La dernière Assemblée générale du Valvert basket, tenue dans le gymnase de Dissay, a approuvé la création d'un bureau largement renouvelé.

L'occasion pour l'équipe municipale de rendre hommage et remercier les « sortants »



qui ont largement contribué au renouveau de ce club sportif comptant maintenant plus de 200 licenciés. Citons Alexia Champalou, Nicolas Courtin et Sébastien Lumia.

Autour du nouveau président Christophe Requena, le bureau se compose maintenant de Laura Taunay, vice-présidente, Najat Ravenel et Michael Domzalski à la trésorerie, Marjory Lefèvre et Barbara Valton au secrétariat. Souhaitons-leur de beaux moments de convivialité, de rencontre et de réussites autour de leur sport favori.

Vous avez été nombreux à profiter des Rendez-vous de l'été autour de moments festifs, musicaux, culturels... Retrouvez ici toutes les animations qui vont rythmer les semaines à venir...

Fêtons la science avec les abeilles !

La Fête de la science est une manifestation populaire et gratuite qui célèbre les sciences, les techniques et les innovations dans toute la France. Elle s'adresse à tous les publics et contribue à favoriser le partage des savoirs entre les scientifiques et les citoyens.

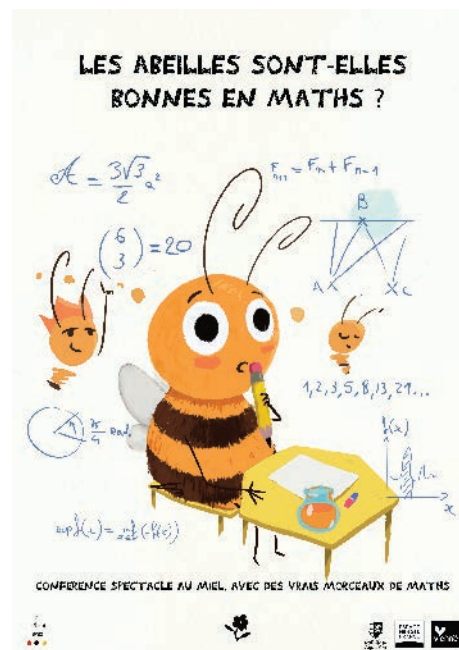
La commune de Dissay y participe chaque année, avec le concours de l'Espace Mendès-France. En 2026, le rendez-vous est fixé au **dimanche 4 octobre à 16 h**, salle polyvalente, pour le spectacle de la compagnie Barbara Reyes : *Les abeilles sont-elles bonnes en maths ?*

Les abeilles vivent dans des ruches

cubiques, elles fabriquent des hexagones, et habitent avec nous sur une terre ronde. En nous plongeant en immersion dans une ruche, nous verrons à quel point les mathématiques sont omniprésentes dans la vie de nos insectes préférés, et dans la nôtre !

Dans cette conférence-spectacle, Romain le docteur en mathématiques et Camille la comédienne vous parleront avec précision et légèreté d'un monde où la science donne des ailes.

La conférence sera suivie d'un quiz sur les abeilles. Pour y participer, venez avec votre téléphone portable.



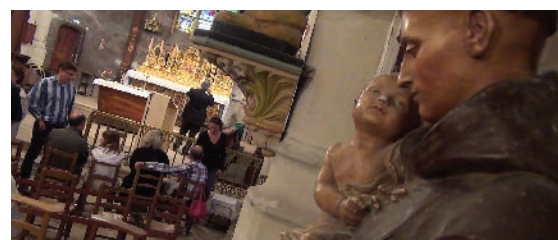
Du 22 au 27 septembre, ambiance polar



Pour sa cinquième édition, le festival Noir Dissay vous donne rendez-vous du 22 au 27 septembre. Comme les années précédentes, il vous propose des animations quotidiennes et gratuites chaque jour. Une inauguration en musique (de films policiers, bien sûr), une conférence dessinée sur l'histoire du polar, un dessin-animé pour les enfants, une soirée autour de l'affaire Tiphaine Véron en présence de sa famille, des rencontres avec des auteurs, des jeux, un polar immersif, un spectacle musical... et bien sûr le salon avec la vingtaine d'autrices et auteurs (polar et jeunesse).

À noter que deux séances de ciné-rencontres sont organisées en préambule au TAP cinéma (Poitiers) et aux 400 coups (Châtellerauld). Découvrez la programmation en détail sur le dépliant Noir Dissay ou sur dissay.fr et laissez-vous gagner par l'ambiance polar, sauf si vous avez un bon alibi !

19 et 20 septembre, musique et patrimoine



Entre 14h et 18h, venez visiter l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, fleuron du style gothique flamboyant. Et pour que musique et patrimoine ne fassent qu'un, des musiciens de l'Orchestre des Champs-Élysées viendront, en formation quatuor à cordes, interpréter leur répertoire (Mozart, Beethoven, Brahms...).

Samedi 19 septembre à 18h

Un concert exceptionnel... et gratuit !

Marche gourmande, nouvelle date

La marche gourmande annulée le 27 juin en raison de la canicule a été reportée au **dimanche 13 septembre (départ à 12h15)**. Les personnes inscrites pour la première date ont été contactées. Il reste quelques places, réservées en priorité aux personnes habitant Dissay.

Gratuit - Inscription obligatoire au 05 49 52 34 56

Collecte des déchets : retour aux horaires habituels à partir du 28 septembre

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au dimanche 27 septembre inclus, Grand Poitiers a adapté les horaires de collecte des déchets ménagers à la période estivale. Les jours de collecte restent inchangés. Toutefois, en raison des conditions météorologiques, les horaires de passage ont pu ou peuvent varier. Il vous est toujours demandé de sortir vos bacs la veille du jour de collecte à partir de 19 h et de ne pas oublier de les rentrer après le passage des équipes de collecte pour conserver à notre commune un aspect agréable visuellement.

Les horaires habituels de collecte reprendront à partir du lundi 28 septembre.

A noter que désormais, les tournées de ramassage des bacs seront effectuées y compris les jours fériés. Il n'y aura donc plus de reports de la collecte.



©Yann Gachet Grand Poitiers

Rappel des jours de collecte à Dissay

• Tournée du bourg

Lundi : bac de tri (couverture jaune)

Vendredi : bac d'ordures ménagères (couverture gris)

• Tournée des Villages

Jeudi : Bacs de tri et ordures ménagères

Flex'e-bus, un service pour votre mobilité



Savez-vous qu'il existe un service de transport à la demande pour rejoindre les bus de la ligne 35 à l'arrêt « Le château » ou la gare TER depuis les zones qui en sont les plus éloignées ? Vous habitez Longève, Nouzière ou les villages à l'est de Dissay (Les Tiers, Marit, La Cormaillière)... vous pouvez y prétendre !

Flex'e-bus, service de transport à la demande en correspondance avec les lignes Vitalis ou TER, dessert des arrêts à des horaires définis, sur réservation. Son utilisation est accessible à toute personne qui en fait la demande et sa tarification est celle du réseau Vitalis. Seule la création d'un compte est obligatoire afin que les services de Vitalis délivrent un identifiant et un code confidentiel à l'utilisateur pour s'identifier lors des réservations.

Vous pourrez alors réserver en ligne un trajet en appelant au moins deux heures avant la correspondance. Pour les trajets du mardi au vendredi avant 9h30, il faut réserver la veille au plus tard à 17 h. De même pour un transport avant 9h30 du samedi au lundi, pensez à réserver le vendredi à 17 h au plus tard.

Pour toute information complémentaire :
ALLOBUS au 05 49 44 66 88.

Une solution de déplacement, en complément du transport solidaire

Depuis le 30 août 2026, le service de transport à la demande de Vitalis dénommé *Mobilis Access* est étendu aux 40 communes de Grand Poitiers, dont la commune de Dissay.

Mobilis Access a pour vocation d'assurer les déplacements réguliers et occasionnels des personnes à mobilité empêchée qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes de transport régulières.

L'analyse du besoin d'accès au service *Mobilis Access* est réalisée par le DAC 86. Ce Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) a vocation à faciliter les parcours de santé et à préserver l'autonomie. Vous pouvez joindre le DAC au 0809 109 109, qui statuera sur votre éligibilité.

Dans un second temps, l'adhésion au service est à réaliser auprès de Vitalis. La prise de réservations s'effectue en contactant le service Allobus de Vitalis au 05 49 44 66 88, du lundi au vendredi de 8h à 18h, 48 heures avant le jour du voyage.

Le service *Mobilis Access* fonctionne du lundi au mercredi de 7h à 20h, du jeudi au samedi de 7h à 22h et les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai) de 9h à 20h. Le nombre de trajets est limité à 2 par jour et 4 pour les salariés, d'adresse à adresse au sein d'une zone composée des communes de Beaumont Saint-Cyr, Chasseneuil-du-Poitou, Dissay, Jaunay-Marigny et Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Des trajets vers Poitiers sont possibles mais limités à quelques adresses prédéfinies.

Plus d'informations sur le site internet de Vitalis www.vitalis-poitiers.fr ou au service Allobus au 05 49 44 66 88.





SEPTEMBRE

Samedi 5 - 10h	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 5 - 14h-18h	Forum des associations	Mairie	Gymnase
Samedi 5 - 20h	Les crieurs de toit (concert)	Mairie	Esplanade salle polyvalente
Samedi 5 - 22h	Sûrya, feu originel (spectacle de feu)	Mairie	La Mourauderie
Jeudi 10 - 20h30	Cinéma : <i>L'abandon</i>	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 13 - 14h30-19h30	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Dimanche 13 - 12h15	Marche gourmande	Mairie	
Jeudi 17 - 20h30	Cinéma : <i>Histoires de la nuit</i>	Noir Dissay	Le TAP cinéma, Poitiers
Vendredi 18 - 20h	Cinéma : <i>Entre le ciel et l'enfer</i>	Noir Dissay	Les 400 coups, Châtellerauld
Samedi 19 - 14h-18h	Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul	Journées Européennes du Patrimoine	Église de Dissay
Samedi 19 - 18h	Quatuor à cordes	Orchestre des Champs-Élysées	Église de Dissay
Dimanche 20 - 14h-18h	Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul	Journées Européennes du Patrimoine	Église de Dissay
Dimanche 20	Loto	Twirling-club	Salle polyvalente
Mardi 22 - 18h30	Inauguration du festival en musique	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 23 - 14h30	Cinéma jeune public : <i>Nina et le secret du hérisson</i>	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 23 - 20h30	<i>L'air mouillé, l'affaire Tiphaine Véron</i>	Noir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 24 - 20h30	Conférence dessinée « <i>Histoire du polar</i> »	Noir Dissay	Salle polyvalente
Vendredi 25 - 20h30	Rencontre avec Frédéric Paulin, auteur	Noir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 26 - 10h30	Rencontre avec les auteurs et remise du prix des lecteurs	Noir Dissay	La Guinguette
Samedi 26 - 14h-19h	Salon des auteurs de polar	Noir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 26 - 20h30	<i>Deux flics aux p'tits oignons</i> (spectacle)	Noir Dissay	Maison des associations
Dimanche 27 - 10h-12h30 et 14h-17h	Salon des auteurs de polar	Noir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 27 - 10h-12h30 et 14h-17h	Jeux d'enquête	Noir Dissay	Maison des associations

OCTOBRE

Dimanche 4 - 16h	<i>Les abeilles sont-elles bonnes en maths ?</i> (fête de la science)	Espace Mendès France	Salle polyvalente
Jeudi 8 - 20h30	Cinéma : <i>Le berger et les ours</i>	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 10	Marché des producteurs et Bandas	90 ans de la Banda de Dissay	Esplanade devant la salle polyvalente
Dimanche 18	Loto	La Cirquerie	Salle polyvalente
Dimanche 25	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Mercredi 28	Spectacle pour enfants : Tamis	Mairie	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Jeudi 5 - 20h30	Cinéma	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 8	Loto	Twirling-club	Salle polyvalente
Mercredi 11 - 11h	Commémoration de l'armistice de 1918	Mairie	Monument aux morts
Jeudi 12 au dimanche 15	Festival Les Culs Gelés Show	Le TACO	Divers lieux
Samedi 21 et dimanche 22	Représentation théâtrale	1, 2, 3 en scène	Maison des associations
Samedi 21 et dimanche 22	Expo-photos	Phot'œil 86	Salle polyvalente
Samedi 28	Une naissance, un arbre	Mairie	Maison des associations
Samedi 28	Stage Tai-Shi	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 29	Salon des artistes amateurs	FEPS	Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Jeudi 3 - 20h30	Cinéma	FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 6	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 12 - 12h30	Repas des aînés de la commune	CCAS	Salle polyvalente
Samedi 12	Noël de l'école de foot	CSD Foot	Maison des associations
Samedi 19	Repas de fin d'année	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 19	Marché de Noël (2 ^e édition)	Chambre d'Agriculture de la Vienne + mairie	Centre-bourg

JANVIER 2027

Vendredi 8 - 19h	Vœux du maire et de l'équipe municipale	Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 10	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 16	Galette du Foyer	FEPS	Maison des associations
Samedi 16	Boum des enfants	APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Samedi 23	Galette de l'ADMR	ADMR	Maison des associations
Samedi 23	Soirée dansante	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 31	Stage de danse hip-hop + Battle	OTAM	Salle polyvalente

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur dissay.fr
 Retrouvez les animations municipales sur facebook.com/DissayAnimations
 Retrouvez l'actualité sur le festival Noir Dissay sur facebook.com/NoirDissay
 et l'actualité du festival Jazz à Dissay sur facebook.com/jazzadissay
 Enfin, consultez le panneau électronique d'informations sur la place du 8 mai 1945



Mairie
 240 rue de l'Église
 86130 Dissay
05 49 52 34 56
accueil@dissay.fr